Paris, le 7 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À l'occasion des 400 ans de la Marine, le président de l'AMF et le chef d'état-major de la Marine nationale signent un nouveau partenariat

Le président de l'AMF, David Lisnard, et l'amiral Nicolas Vaujour, chef d'état-major de la Marine nationale, ont signé le 7 janvier une nouvelle convention de partenariat, afin de contribuer au développement des liens entre les collectivités locales et la Marine nationale.

Ce nouveau partenariat s'inscrit dans le contexte de la célébration, cette année, des 400 ans d'existence de la Marine nationale, qui se traduira par des événements dans les communes volontaires en mai et juin 2026. Ces événements publics intitulés « jeunesse et territoires » auront pour objet de faire connaître la Marine nationale auprès des citoyens, de mettre en lumière ses liens avec le territoire et développer l'esprit de défense et civique, notamment auprès des jeunes générations.

Pour la Marine nationale, le partenariat avec l'AMF est un levier pour renforcer sa proximité avec les communes et intercommunalités et mieux faire connaître ses missions au service de la protection des Français et des intérêts nationaux. « *Depuis 400 ans, la Marine protège les intérêts de la France et des Français, sur tous les océans du monde. La Marine puise sa force, son énergie et ses savoir-faire des régions et des territoires* » (Amiral Vaujour).

Pour l'AMF, ce partenariat traduit l'importance stratégique du fait maritime pour de nombreuses communes et intercommunalités, qu'elles soient hexagonales ou ultramarines, ainsi que de la présence de la Marine nationale.

Selon David Lisnard, président de l'AMF : « *La France est une grande puissance maritime, sur le plan géographique et économique, ainsi que militaire. Notre Marine, qui célèbre cette année ses 400 ans, est indispensable à notre sécurité et la protection de nos intérêts nationaux. Elle entretient, par ailleurs, des liens forts avec ses communes d'attache. Ce partenariat est une traduction de ce lien, et un moyen de le renforcer, dans un contexte géopolitique d'affirmation des puissances.* »

Le partenariat prévoit notamment de :

- renforcer l'information des élus et des citoyens sur les enjeux de défense notamment maritime ;
- dynamiser le réseau des correspondants défense ;
- favoriser le rapprochement entre les collectivités et les unités de la Marine en encourageant les initiatives locales (conventions, jumelages ou parrainages) ;
- valoriser le patrimoine militaire et maritime, et renforcer le dialogue sur sa gestion.

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLÉ
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr

Clara MEYER
Tél. 01 44 18 14 18
clara.meyer@amf.asso.fr